

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
 - [Anita Conti](#)
 - [Expositions](#)
 - [Histoire](#)
 - [Archives en ligne](#)
 - [Images en ligne](#)
 - [Incontournables](#)
 - [Billetterie](#)
1. [Accueil](#)
 2. [Histoire](#)
 3. [Architecture](#)
 4. [Etablissements culturels et de loisirs](#)
 5. Auberge de jeunesse

Auberge de jeunesse



Auberge de jeunesse, au bord du Ter

La première auberge de jeunesse est créée en 1936, par la Ville de Lorient, dans l'ancienne orangerie du parc de Soye. Il en coûtait alors 4 francs la nuit pour le voyageur de passage. En septembre 1939 un marché est signé pour agrandir le bâtiment mais les événements qui suivent ne cessent de faire reculer ce projet qui ne sera jamais réalisé.

Par délibération en date du 29 mai 1969, approuvée par le sous-préfet le 15 juillet 1969, le conseil municipal décide le principe de la construction d'une auberge de jeunesse dans la zone du Ter. La Ville agissant en qualité de maître de l'ouvrage désigne alors l'architecte DPLG lorientais André Jaffré assisté de monsieur Maurel de Peipin architecte EDBA comme architecte maître d'œuvre pour l'étude et la réalisation du projet.

Un avant-projet est voté le 10 avril 1970 pour une capacité de 56 lits. Faute de financement, ce projet ne sera pas réalisé. Or il s'avère que dès 1975, il ne répond plus aux besoins de l'époque. Aussi un nouveau projet comportant 120 lits est-il décidé et la nouvelle étude est confiée à l'architecte urbaniste parisien Roland Schweitzer, architecte attaché à la fédération des auberges de jeunesse. André Jaffré reste l'architecte d'opération, d'où un avenant à son contrat en date du 8 décembre 1969.

Le 7 décembre 1970, une ordonnance d'expropriation du tribunal de grande instance de Lorient était établie suite à l'arrêté préfectoral du 2 novembre 1970 déclarant d'utilité publique la construction d'une auberge de jeunesse sur les rives du Ter.

En 1975, ce nouveau projet veut que l'espace soit occupé par des jeunes pendant les quatre mois de la période estivale et que dans l'optique du plein emploi des locaux, des stages de

formation, colloques, séminaires, journées d'études soient accueillis hors saison estivale. L'avant-projet approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 16 avril 1975 doit comprendre outre les 120 lits, des réfectoires, un foyer, des locaux de détente, des sanitaires, des bureaux d'animateurs et de responsables ainsi que deux logements et des locaux d'activités diverses pour de la photographie, du son, de la céramique ou encore du nautisme...

Les travaux sont évalués à 3 millions de francs dont 2 820 000,00 francs pour la construction des bâtiments et 180 000,00 francs pour les travaux de V.R.D. Le financement consistait en un emprunt de 1 500 000,00 francs et une subvention de la Caisse d'Allocation Familiale de 1 200 000,00 francs et une subvention du département de 300 000,00 francs.

Le 25 juin 1975, le conseil municipal entérine le projet du Plan d'Occupation des Sols d'un apport d'animation dans ce secteur par la création de promenades, d'aires de repos et de loisirs ainsi que par certains aménagements spécifiques à la détente. Aussi le groupe de travail avait proposé que ce secteur soit inscrit dans une zone NDD ou zone naturelle dans laquelle peuvent être réalisés des équipements à caractère public liés aux loisirs. Il a également approuvé le principe de la construction d'une auberge de jeunesse dans ce secteur. L'auberge sera construite un terrain appartenant à la ville de Lorient et qui s'inscrit dans l'ensemble de la promenade bordant l'étang.

Le projet final qui a une capacité de 100 lits, a comme équipement un restaurant de 200 couverts réparti en 3 salles, une salle polyvalente de 100 places, une salle de séjour avec cheminée de 200 places, une cuisine individuelle et un hangar à bateau. L'accès et l'accueil pour handicapés moteurs est également prévu.

Le projet bien défini, l'appel d'offres a lieu en octobre 1975. Toutefois, la délibération du 26 septembre 1975 qui approuve définitivement le projet d'exécution, réévalue le projet à 4 millions de francs. L'entreprise adjudicataire des 14 lots (délibération du 29 octobre 1975) est la Société Armoricaine d'Entreprises Générales située à Vannes pour un montant global de 3 455 547, 64 francs TTC :

• Lot n°1 : Terrassement	107 094,00 F
• lot n°2 : Gros-oeuvre	465 787,30 F
• Lot n°3 : Etanchéité	111 049,60 F
• Lot n°4 : Menuiserie bois	236 623,59 F
• Lot n°5 : Menuiserie métallique	113 609,00 F
• Lot n°6 : Serrurerie	41 731,70 F
• Lot n°7 : Revêtement sols scellé	116 106,75 F
• Lot n°8 : Revêtement sols collé	58 878,35 F
• Lot n°9 : Plomberie, sanitaire	145 496,60 F
• Lot n°10 : Chauffage, ventilation	213 044,00 F
• Lot n°11 : Electricité	142 718,95 F
• Lot n°12 : Vitrerie	34 734,72 F
• Lot n°13 : Peinture	132 396,29 F
• Lot n°14 : Rideaux	19 120,00 F

La SAEG a fait appel à des entreprises de sous-traitance pour les lots suivants :

- Lot n°3 : Entreprise Callendrite - Paris
- Lot n°4 : Etablissements e ; Plassart - 1 rue François Toullec - Lorient
- Lot n°5 : Forge-fer Lorient - 5 rue François Toullec - Lorient
- Lot n°6 : Ateliers de Constructions Métallurgiques, L. Bahuon - rue du Gaillec - Lorient
- Lot n°7 : Defrance - Rennes
- Lot n°8 : Société d'Exploitation du Bâtiment Péruyéro - 18, 20 rue de kermélo - Lorient
- Lot n°9 : SA J. Eveno et Fils - Ploemeur
- Lot n°10 : SA J. Eveno et Fils - Ploemeur
- Lot n°11 : Etablissements R. Tilly - Pont-scorff
- Lot n°12 : Peinture Raub Lorient - 7 rue de Verdun - Lorient
- Lot n°13 : Peinture Raub Lorient - 7 rue de Verdun - Lorient

Les établissements Pierre et Fils installés à Forbach ont été chargés de l'équipement mobilier pour un montant de 232 593,98 francs.

Le 27 septembre 1978, le conseil municipal autorise la signature d'une convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales concernant l'attribution de subventions pour la construction et l'équipement de bâtiment à caractère social. Elle se substituera à celle du 27 septembre 1976 d'un montant de 1 600 000,00 francs.,

Cette subvention complémentaire d'un montant de 374 870,00 francs est attribuée pour faire face à l'augmentation du coût des travaux de sécurité dus au changement de catégorie imposés au permis de construire et aux divers aménagements.

Au final le coût global de l'établissement a été de 5 222 357,78 francs TTC.

Alors que suivant les marchés, les travaux de construction doivent se terminer le 22 mars 1977, l'établissement, est mis à la disposition de l'Association Départementale des Auberges de Jeunesse à compter du 1er avril 1977, en échange d'un loyer. L'inauguration a lieu le 15 avril 1977.

Informations complémentaires issues des archives non classées

Projet de 1969 :

- Dortoirs 1 groupe filles de 5 chambres (20 lits) et 1 groupe garçons (36 lits)
- Sanitaires 1 groupe filles et 1 groupe garçon
- Une infirmerie avec chambre d'isolement, 1 lavabo et 1 WC
- Logement type F » HLM du responsable animateur (père aubergiste)
- Salle de séjour principale
- Salle d'activités : salle de détente et d'activités calmes, bibliothèque, discothèque-auditorium, laboratoire photos, salle de réunions, ateliers divers
- Cuisine : préparation, cuisson, distribution, plonge, postes individuels permettant aux visiteurs isolés de préparer leur repas
- Locaux annexes à la cuisine : entrepôt des denrées alimentaires, chambre froide ou réfrigérateur
- Salle à manger

- Hall d'accueil
- Bureau du responsable
- Locaux annexes (possibilité de sous-sol) : caves, réserves matériel, atelier d'entretien, chaufferie, dépôt bagages, buanderie, séchoir, garages divers.

Evaluation de la dépense : 638568 Francs

Projet de 1975 :

- Chambres (100 lits)
- Réfectoires
- Foyer
- Locaux de détente
- Sanitaires
- Bureaux d'animateur
- Bureaux du responsable
- 2 logements
- Locaux d'activités

Travaux réalisés 100 lits comprenant :

- Chambres
- Sanitaires
- Dépôt local d'entretien
- Buanderie
- Abris pour bateaux
- Dépôt
- Atelier de réparation
- Logement du Père aubergiste
- Logement du Père aubergiste adjoint
- Infirmerie : chambre, toilette, WC
- Salle de séjour : coin feu, coin lecture, discothèque, salle à manger individuelle, kitchenette, salle de réunion, atelier, labo photo,
- Chaufferie
- Accueil
- Bureau du Père aubergiste
- Salle à manger
- Cours de service
- Garage
- Cuisine : chambre froide, réserve, cuisson, plonge, dépôt, rangement chariots
- Sanitaires et vestiaires du personnel
- Local poubelles
- Local électricité et dépôt
- Terrain de 4200 m² dont 1500m² boisés et 2700 m² de pelouse

Architectes :

- 1^{er} projet : André Jaffré architecte DPLG assisté de M. R. Maurel de Peipin architecte

EDBA de Lorient

- 2^e projet : Roland Schweitzer architecte-urbaniste Paris et André Jaffré



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)